

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

*Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
art. 9-1 et 10*

Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire a été produit suite à la transmission d'une demande de subvention via le Compte Association sous le n° 20-017983

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel: Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent) <input type="checkbox"/> en nature	<input type="checkbox"/> première demande <input checked="" type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> Fonctionnement global <input checked="" type="checkbox"/> projet(s) / action(s)	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle <input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs des autorités administratives suivantes : (coordonnées sur <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

État - Ministère

Direction départementale - Aveyron (DDCSPP)

- **Nom du dispositif/sous-dispositif :** FDVA / Financement global-nouveau(x) projet(s) innovant(s)

- **Nom et code de la subvention :** DDCSPP Aveyron - FDVA Fonctionnement/nouveaux projets (509)

1. Identification de l'association

1.1 Nom – Dénomination: ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE - Centre EEDF International de Bécours

Sigle de l'association : ECLAIREUSE ET ECLAIREURS DE FRANCE Site web: www.eedf.fr

1.2 Numéro Siret : 77567559801523

1.3 Numéro RNA ou, à défaut, n° du récépissé en préfecture : W932002229

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social:
12 place Georges Pompidou

Code postal: 93160

Commune: Noisy-le-Grand

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

CENTRE INTERNATION DE BECOURS
HAM
DE BECOURS

Code postal: 12520

Commune: VERRIERES

1.6 Représentant-e. légal-e. (personne désignée par les statuts)

Nom: SURROCA

Prénom: Lilian

Fonction: Chargée de mission

Téléphone: 0563475145

Courriel: lilian.surroca@eedf.asso.fr

1.7 Personne chargée de la présente demande (si différente de ci-dessus)

Nom: TIRARD

Prénom: Pascal

Fonction: Administrateur

Téléphone: 0565476976

Courriel: becours@eedf.asso.fr

2. Relations avec l'administration

L'association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par :	en date du :
Tourisme	ministère	2015-04-14
Tourisme	Atout France	2018-05-03
Education nationale	ministère	2018-03-13
Jeunesse et Education Populaire (JEP)	ministère	2003-10-01

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel: 1925-08-06

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

L'association est-elle affiliée à une union, fédération ou réseau ?

JEUNESSE AU PLEIN AIR

CONSEIL NATIONAL DES LOISIRS ET DU TOURISME ADAPTES (CNLTA)

SCOUTISME FRANCAIS - FEDERATION DES ASSOCIATIONS FRANCAISES DE SCOUTISME ET DE GUIDISME

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE TOURISME ET DE PLEIN AIR

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales :

oui non

Si oui lesquelles ?

Nombre de licenciés de sexe : - féminin :

- masculin :

4. Moyens humains

Nombre de bénévoles :	40
Nombre de volontaires :	0
Nombre total de salariés :	0
dont nombre d'emplois aidés :	0
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) :	0
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique :	0
Nombre d'adhérents :	48

5. Budget de l'association

Voir le document « Budget Recours 2020.pdf »

Projet n° 1

6. Projet – Objet de la demande

Type de projet: Nouveau(x) projet(s) innovant(s)

Exercice (début): 2020

Intitulé : Au Pain du Feu - La boulangerie mobile et pédagogique

Objectifs : - Développer le lien avec le territoire (à la rencontre des pratiques paysannes aveyronnaises, la boulangerie un support de rencontre de convivialité et d'échange, etc)

- Éducation à L'alimentation et au goût (Éduquer à consommer des bons produits, produire et manger loin des modèles industriels, Éducation sensorielle, culturelle, patrimoniale et environnementale)

- Valoriser les filières paysannes bio et locale (Farine bio issue de blé ancien, « La méjeanette » produit au moulin à vent de la Borie sur le Méjean, à partir des blés paysans du causses, sortie pédagogique proposée en cohérence avec la démarche : Visite de paysans-boulangers, Meuniers, fête du pain au Massegros, etc)

- Transmettre l'envie et le savoir-faire du pain (Atelier pédagogique adapté aux tranches d'âge, ouvert aux personnes en situation de handicap, etc.)

Description : La mise en place de cette boulangerie mobile à Bécours sera une innovation pédagogique durable qui aura valeur de test pour les 36 centres et terrains EEDF répartis dans toute la France. Cette innovation prend sa place dans la création de maisons créatives et citoyennes que l'association des EEDF expérimente actuellement.

Suivant la réussite d'une première expérience pilote mise en place l'an dernier, en se dotant d'un fournil et d'un four mobile, basé au Hameau de Bécours (12 520 Verrières), l'association s'offrirait la possibilité d'aller à la rencontre des populations voisines et rurales du territoire. En effet le four sera construit sur une remorque et donc ambulant pour des activités éphémères. Que ce soit à Millau, Onet-le-château ou Saint-Affrique, en intervenant aux côtés des groupes EEDF locaux, sur la commune de Verrières avec laquelle nous entretenons d'ores et déjà des partenariats dynamiques ou encore peut être prochainement au Massegros ou se tient la traditionnelle « fête du pain » du 17 au 19 Juillet.

Pour mener à bien ce projet nous avons besoin :

- D'un four à bois mobile sur remorque, à chauffe indirecte d'une capacité de 25 kg.
- D'un fournil équipé pour des ateliers de 12 personnes.
- De matériel pédagogique pour illustrer les processus de panification et le chemin du blé du « champ à la tartine ».
- De moyens de communication.
- De moyens pour les déplacements bénévoles, les espaces d'auto-construction et d'échange de savoir faire.
- De développer des outils explicatifs pour les ateliers pédagogiques, des protocoles d'hygiène, de production du pain et d'utilisation du four.

Plusieurs temps forts sont déjà planifiés pour l'année 2020 :

- Mai (et août) 2020 : À l'occasion de l'événement public « la soupe des z'éclées » organisé par le groupe local EEDF de Millau/Saint-Affrique nous accompagnerons les jeunes de 15-18 ans pour faire du pain lors de ce banquet anti-gaspillage alimentaire. Ce même groupe de jeune, un "clan" au EEDF, reçoit en août des scouts sénégalais pour échanger sur les pratiques paysannes traditionnelles. Ils et elles feront une étape d'une semaine aux Hameaux de Bécours pour apprendre à faire du pain traditionnel au levain en parallèle de la découverte de la filière du blé.

Une démarche d'échange interculturel « du champ à l'assiette ».

- Juillet 2020 : avec les traditionnels camps d'été de 3 semaines au cours desquelles nous proposeront du pain de qualité pour tous les repas de la semaine et des animations pédagogiques pour faire son propre pain, sa pâte à pizza ou des foués pour les goûters.

Nous proposerons deux sortes d'atelier :

- Initiation de (2 à 3 h) pour les 6 -14 ans,
- Au rythme du pain (confection sur une journée pour les 15-18 ans et les adultes).

- Août 2020 : Outre les séjours de scoutisme classiques nous recevons en août des séjours adaptés aux personnes en situation de handicap venant de toute la France. Les ateliers seront retravaillés avec un travail en amont avec des professionnels du secteur du handicap.

- Fin Août : Date d'anniversaire des 40 ans du Hameau de Bécours (achat en 1980 pour rénovation). Des rencontres pendant quatre jours des cadres bénévoles adultes de tout le pays. Temps fort marqué par le partage, l'échange et l'apprentissage. À cette occasion aura lieu la "nuit de la boulange" pour clôturer la saison. Chacun chacune des participants pourra repartir avec son petit bout

- Tout au long de l'année le four sera à disposition des groupes locaux EEDF pour leurs activités ainsi qu'aux partenaires individuels et associatifs du territoire qui en feraient la demande.

Bénéficiaires :

- Statut: Jeunes
- Tranche d'âge: Toutes tranches d'âge
- Genre: Mixte
- Nombre: 150
- Commentaire: Bénéficiaires indirects : toutes les personnes qui vont consommer du pain, les agriculteurs locaux, entre autres.

Territoires : Verrières et environs.

Moyens matériels et humains : Moyens matériels: locaux de l'association, un four mobile, matières premières, outils spécifiques

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	15	0
Salarié	1	0
dont en CDI	1	0
dont en CDD	0	0
dont emplois aidés	0	0
Volontaires (service civique...)	1	0

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en œuvre de l'action/projet ?

- oui non

Date ou période de réalisation : du (le) 01/01/2020 au 31/12/2020

Évaluation: - Le four et le fournil sont construits et opérationnels

- Les ateliers du pain sont réalisés, le nombre de participants est atteint
- Les outils pédagogiques et les protocoles d'utilisation sont opérationnels
- Etablissement de partenariats durables avec les fournisseurs locaux des matières premières.
- Niveau d'implication dans le projet des bénévoles de l'association et de la population locale.

indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus:

rang	indicateur	prévu
------	------------	-------

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2020 ou exercice du 1/1/2020 au 31/12/2020		
Charges	Montant	Produits	Montant
Charges directes		Ressourcess directes	
60 - Achats	7380	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	2000
Achats matières et fournitures	5380	73 - Dotations et produits de tarification	0
Autres fournitures	2000	74- Subventions d'exploitation	4 000
		État :	
		Direction départementale - Aveyron (DDCSPP)	4 000
61 - Services extérieurs	200		
Locations	200		
Entretien et réparation	0		
Assurance	0	Conseil-s régional(aux) :	
Documentation	0		
62 - Autres services extérieurs	750	Conseil-s départemental(aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0		
Publicité, publication	150		
Déplacements, missions	600	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	0		

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2020 ou exercice du 1/1/2020 au 31/12/2020		
Charges	Montant	Produits	Montant
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération	0		
Autres impôts et taxes	0	Organismes sociaux :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	0	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	0	Aides privées	
Autres charges de personnel	0	Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante	0	75 - Autres produits de gestion courante	0
		756 - Cotisations	0
		758 - Dons manuels - Mécénats	0
66 - Charges financières	0	76 - Produits financiers	0
67 - Charges exceptionnelles	0	77 - Produits exceptionnels	0
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	0	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	0	79 - Transfert de charges	0
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement	0	fonds propres	2330
Frais financiers	0		0
Autres	0		0
TOTAL DES CHARGES	8 330	TOTAL DES PRODUITS	8 330

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2020 ou exercice du 1/1/2020 au 31/12/2020		
Charges	Montant	Produits	Montant
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature	0	870 - Bénévolat	0
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	0	871 - Prestations en nature	0
862 - Prestations	0		
864 - Personnel bénévole	0	875 - Dons en nature	0
TOTAL	0	TOTAL	0
La subvention sollicitée de 4 000 €, objet de la présente demande, représente 48.0% du total des produits du projet.			

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e) (nom et prénom) Madame SURROCA Lilian
représentant(e) légal(e) de l'association ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE - Centre EEDF International de Bécours

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter-) lui permettant d'engager celle-ci.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :
 - inférieur ou égal à 500 000 €
 - supérieur à 500 000 €
- demander une subvention de :
 - 4 000 € au titre de l'année ou exercice 2020
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association

Fait, le 24/02/2020 à Toulouse